



Société de l'industrie minérale

Groupe recyclage et valorisation
Groupe Minéralurgie et Métallurgie Extractive (MiME)

Journée technique

Échantillonner les matières secondaires - la réussite du recyclage (Paris)

Jeudi 23 juin 2022

L'échantillonnage des matières premières, surtout minérales, s'est très tôt avéré une étape clé pour toute décision technico-économique. Mais il a fallu plus de temps pour que son application aux matières premières d'origine secondaire revête la même importance. Le recyclage s'industrialisant de plus en plus, toute erreur d'estimation de gisement de nos déchets génère un risque financier, et une incertitude forte quant au process opératoire, que les opérateurs doivent être en mesure de gérer. Maîtriser l'échantillonnage constitue donc un défi pour une pleine réussite du recyclage.

La Sim vous invite à découvrir les bases et les avancées théoriques de la théorie de l'échantillonnage, ainsi que les applications et les bonnes pratiques qui se développent au niveau du recyclage des matériaux, sols et sédiments, mais aussi dans la mine urbaine pour la récupération et le recyclage des métaux et des minéraux valorisables. L'objectif de cette journée est de réunir les principaux acteurs académiques et industriels désireux de confronter leurs expériences et d'aborder en commun l'incontournable problématique de l'échantillonnage.



© Caspeo

programme

- 8 h 45 **Accueil** des participants à la Société géologique de France (SGF)
- 9 h 15 **Ouverture** de la journée, par Philippe Cunin, président du groupe de travail Recyclage et Valorisation, suivie d'un premier cycle de conférences sur les **matériaux, sols et sédiments** :
- Introduction générale sur l'échantillonnage, Philippe Wavrer, Caspeo ;
 - Échantillonnage des sédiments marins et fluviaux, Virginie Amant, Cerema ;
 - Caractérisation et analyse des fractions granulométriques supérieures en sites et sols pollués (Cafrages), par Stéphane Belbèze, BRGM ;
 - Géostatistique appliquée aux sites et sols pollués : de l'échantillonnage à la prise de décision, par Claire Fauchoux, Géovariations ;
 - Préleveurs ou échantillonneurs : Comment faire le bon choix ? Philippe Davin, Iteca Socadei.
- 12 h 30 **Déjeuner**
- 14 h 30 **Deuxième partie des conférences**, sur la thématique de la **mine urbaine** :
- L'échantillonnage du calcin avant et après traitement, Régis Labetoulle, Sibelco France ;
 - Échantillonnage représentatif des déchets par les particules rares en concentration et en taille, Pierre Hennebert, Ineris ;
 - Défis de l'échantillonnage de la mine urbaine ; cas particulier des cartes électroniques, Solène Touzé, BRGM ;
 - Le projet européen Interreg NWE Regeneratis / Évaluation du potentiel en matières métalliques et minérales des anciens sites métallurgiques, Renaud De Rijdt, Atrasol ;
 - Conclusion, par Philippe Cunin.
- 16 h 45 **Fin** de la journée

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
Aucune inscription ne sera acceptée sur place. Date limite d'inscription : jeudi 16 juin.
Les règles sanitaires en vigueur seront appliquées.

Société de l'industrie minérale

17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France

www.lasim.org - contact@lasim.org

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax +33 (0)1 53 10 14 71

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Échantillonner les matières secondaires - la réussite du recyclage (Paris)
Groupe Recyclage et valorisation - Groupe MiME
Jeudi 23 juin 2022

→ Je m'inscris en ligne : lasim.org/jt2212

Ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association
 industrie (fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur) autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 68 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

85 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT22-12) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle | 50 € |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,
étudiant, enseignant | 30 € |

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org